



EDITO :

Il y a 80 ans c'était la fin de la deuxième guerre mondiale. En septembre 1945 l'usine de Bidos réouvre, Les machines d'usinage volé par les allemands reviennent alors sur des wagons. Après révision, elles sont réimplantées dans l'usine (extrait de la page histoire CGT Bidos).

Aujourd'hui, de nouveau, c'est près d'une vingtaine de machines qui ont disparues de l'usine, vont-elles réapparaître ? Nous avons peine à le croire, quand la direction nous réponds qu'elle n'a aucun plan de réimplantation ni même de commande. Comment pouvons-nous espérer garder une charge de travail durable dans nos murs.

C'est aujourd'hui que nous écrivons le futur, posez-vous les bonnes questions. Venez rencontrez nos élus et continuez de renforcer la CGT, c'est ensemble qu'on construira demain.

Longue vie au MAG !!!

Retrouvez les Echos de votre CSE du mois de juin en flashant ce QR code ci-contre.



Nouveauté info CSE

Oyez Oyez

Très chers collègues, retrouvez dès à présent les Echos du CSE en flashant le QR Code situé sous l'édito.

Car oui le CSE est bien composé de 17 membres élus issus de 3 OS dont la CGT, qui maintient sa volonté d'égalité dans la diffusion des informations concernant les activités sociales et culturelles de NOTRE / VOTRE CSE, c'est pourquoi vous retrouverez tous les mois votre magazine dans le Mag.



Réouverture de la ligne Pau-Canfranc

Le 21 février avait lieu à la mairie d'Oloron une réunion publique organisée par les partisans de la réouverture de la ligne Pau-Canfranc. La CGT Safran Bidos était présente, pour présenter son projet Larrouy, qui inclue entre autres de se servir de la voie ferrée attenante à l'usine pour charger nos trains sur leurs trains. Malin, hein ?

À retenir de cette réunion, le directeur de l'usine Lindt est également dans l'attente de la réouverture de cette ligne (voir Sud-ouest du 6 avril 2024).

Mais bon, ce n'est pas pour autant gagné : évidemment, le côté financier met en péril le retour en fonction de cette ligne, mais personne ne parle du coût des réparations de la N134 dans la vallée, continuellement dégradée par le flux des camions.

De plus, l'Europe a commencé en 2023 les études pour la réouverture de cette ligne. Mais l'État français fait la sourde oreille, se contentant de belles paroles, sans jamais mettre la main à la poche, ou bottant en touche, en renvoyant la responsabilité aux régions.

On le voit, il va falloir encore faire évoluer les mentalités pour pouvoir espérer offrir un monde meilleur à nos enfants... On aimerait bien que notre direction fasse appel aux pouvoirs publics, comme l'a fait le directeur de Lindt. Le projet Larrouy a été présenté à M. Bastin (notre président, au cas où vous auriez raté un épisode) le 28 mai. On va voir ce qu'il en sortira...

Paroles d'élus

Le travail dans un monde néo-libéral, ce n'est pas facile tous les jours. De petits accords foireux en bilatérales en off, on sabre beaucoup trop dans nos conditions de travail, à la manière de la grenouille dans son bocal. Vous savez, il lui faut une eau à 20° pour vivre pleinement, mais on s'amuse à réchauffer son eau petit à petit, elle s'y habitue jusqu'au moment où il est trop tard pour elle quand elle réalise le danger... Elle est foutue. C'est ce qui nous arrive, petit à petit.

C'est en voyant la dégringolade sans fin de nos droits et conquis que j'ai réalisé qu'il fallait que j'y mette mon grain. Je ne suis pas une grenouille et je sortirai du bocal vivant. Donc je me suis encarté, et j'ai fait part de ma volonté de me présenter aux élections de l'an dernier. Je vous représente aux commissions Développement durable et Formation. Et bien sûr, sur le terrain.

C'est mon premier mandat, ce n'est pas facile tous les jours, mais mine de rien, je trouve que c'est épanouissant. Je conseille. Vous devriez penser à nous rejoindre. Ensemble, on ira plus loin.

Comet Mathieu

Elu CSE et Président Développement Durable

Le handicap, un tabou ?

■ En France, 80% des handicaps ne se voient pas. Mais ce n'est pas parce qu'on ne voit pas quelque chose que cela n'existe pas.

Combien de fois un travailleur handicapé peut entendre : « Oui tu es handicapé, mais bon ça va... » « Ah ! tu as des restrictions, mais qu'est-ce que tu fais ici ? » « Tu l'as vu lui il se gare sur une place handicapée, il se déplace bien pourtant » ou encore « On donne encore des privilèges aux handicapés ».

Ce n'est qu'un échantillon des murmures, voire des phrases dites en groupe et sur le ton de la rigolade qu'un salarié handicapé peut entendre dans nos murs. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est qu'un travailleur handicapé aurait préféré mille fois travailler comme tout un chacun et qu'il échangerait sans aucune hésitation sa place de parking contre une nouvelle santé. Il faut aussi savoir et comprendre qu'une personne avec une RQTH (Reconnaissance en Qualité Travailleur Handicapé) a fait une longue démarche qui a nécessité l'avis et la validation de plusieurs médecins et spécialistes. Ce n'est pas quelque chose que l'on feint ou que l'on achète. C'est le statut qui permet le maintien dans l'emploi à un salarié handicapé.

La maladresse et la méchanceté gratuite de quelques-uns, peuvent avoir des effets dévastateurs sur des individus, qui ne demandent rien d'autre que de venir travailler aux côtés de leurs collègues sans ressentir le poids de critiques plus absurdes les unes que les autres.

Notre direction peut aussi prendre en note que leurs managers manquent cruellement de formation et de sensibilisation sur le sujet. Il leur incombe d'accompagner et de préserver les membres de leur équipe qui se trouve dans ce cas de figure. Et non de les laisser penser qu'ils sont une entrave au bon fonctionnement du service.

Il ressort de nos échanges avec nombres de salariés une baisse des rapports humains et du manque de compréhension de la part de leurs supérieurs, et c'est pour le moins dramatique.

Il est urgent de sortir de toutes ces mauvaises habitudes !! A défaut de s'intéresser à son collègue, ne le dénigrez pas !! L'individualisme est une des grandes maladies de notre temps, faites un effort, et ensemble retrouvons une partie de ce qui faisait au temps jadis ce bel esprit collectif qui a toujours habité notre usine de Bidos.



Sortie d'usine à vélo 1939.



Le saviez-vous ?

■ Acquisition de congés payés pendant un arrêt maladie : les nouvelles règles



Le salarié en arrêt de travail pour maladie continue d'acquérir des droits pour ses congés, quelle que soit la cause de sa maladie (professionnelle ou non professionnelle). Le salarié bénéficie également d'un droit au report des congés qu'il n'a pu prendre en raison d'une maladie ou d'un accident.

- Si le salarié est en activité dans l'entreprise, il bénéficie du délai de 2 ans à compter du 24 avril 2024 (soit jusqu'au 23 avril 2026 minuit) pour réclamer les congés acquis au titre d'arrêt maladie intervenue après le 1 décembre 2009.

Passé ce délai de 2 ans, le salarié perd la possibilité de demander ses droits aux congés sur cette période.

Position CGT

■ La charte d'Amiens, adoptée le 13 octobre 1906 assigne deux objectifs au syndicalisme : la défense des revendications immédiates et la lutte pour une transformation d'ensemble de la société en toute indépendance des partis politiques et de l'état.

Depuis des années, certains reprochent à la CGT de politiser la défense des salariés. Si la frontière peut paraître mince, la CGT n'en demeure pas moins indépendante.

Quoi de plus naturel pour un syndicat que de s'opposer à toutes formes de discrimination, de s'opposer au racisme et à la xénophobie ?

Quoi de plus naturel que de s'opposer à des parties qui ont voté contre l'augmentation du SMIC, contre la revalorisation des retraites, contre la revalorisation des APL, contre l'attribution d'un budget pour lutter contre les violences faites aux femmes ?

La liste est longue...

Malgré des discours tournés vers les classes ouvrières, les bas salaires, les retraités, la politique de l'extrême droite est, dans les faits, toute autre !

La CGT restera fidèle à ses habitudes et continuera à s'y opposer dans l'intérêt de toutes et de tous !



Les dates à retenir :

REUNION CSE EXTRA
LE 19/06

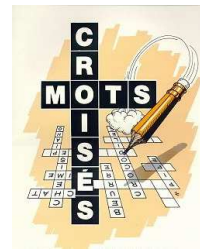
REUNION ACCORD
ASTREINTE LE 21/06

REUNION CSEC LE 26/06

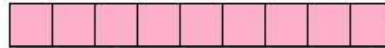
CSE MENSUEL LE 02/07

POUR RAPPEL, APPEL A LA
GREVE JUSQU'A RENEGOCIATION DE
L'ACCORD COMPETITIVITE :

- 1H EN FIN DE POSTE LE
MERCREDI ET LE VENDREDI.
- DE 15 MIN A LA JOURNEE LE
SAMEDI.



A sa demande, nous sommes heureux
d'augmenter le niveau des mots croisés



Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Email :

Adresse :

Lieu de travail :

Bulletin à renvoyer à un élu

CGT ou par mail :

cgt.messierdowtybidos@orange.fr

Pour gagner sur vos
revendications, **se**
syndiquer c'est être plus
fort.

Vertical :

1. Élément de train.
3. Quelle reconnaissance permet à un handicapé de conserver son emploi ?
4. Echange de coup de main.
5. Qui ne se laisse pas voir, qui se cache ou qu'on ne saurait trouver.
7. Dissipation de forces.
8. Ligne qui se situe dans le département des Pyrénées-Atlantiques côté français et dans la province de Huesca côté espagnol.
9. Violente indignation, sursaut de colère, de résistance.
12. Loi du silence imposé par un cercle.
15. Cessation de travail, d'exercice, pour faire disparaître la fatigue.

Horizontal :

2. Durant la seconde guerre mondiale, en quoi l'usine fut convertie ?
6. Période de repos durant un certain nombre de jour accordés à des salariés en entreprise ou à des élèves à l'école.
10. Désavantage physique ou mental subi par une personne.
11. De quelle ville a été passé l'appel du 18 juin ?
13. En 1970, quel type d'accident a réduit la ligne de chemin de fer à la section Pau-Bedous ?
14. Se sentir coupable de quelque chose.

Retrouvez les archives de chaque MAG des mois précédents sur le site internet de la CGT.

Vous pouvez flasher le QR code ci-contre.

Venez également découvrir sur notre site (menu en haut à droite), une page sur l'histoire de l'usine Messier de Bidos.

